

Fondation SECOURS HUMANITAIRE

Genève

***RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021***

Lausanne, le 28 février 2022



Route de Berne 52
Case postale 128
CH-1000 Lausanne 10
Tél. +41 (0)21 651 33 00

contact@fiduciaire-favre.ch
www.fiduciaire-favre.ch

CHE-114.002.069 TVA

JFB/mg 3602 FFR

n/réf.

Au Conseil de fondation de
Fondation SECOURS
HUMANITAIRE

Genève

Lausanne, le 28 février 2022

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation SECOURS HUMANITAIRE pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels :

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC ;
- ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous attirons votre attention sur le fait que le Conseil de fondation doit poursuivre les efforts d'assainissement entrepris afin de renforcer le capital de l'organisation, tout en assurant la couverture des charges de fonctionnement courantes.

FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA


Jean-Frédéric Braillard
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Nicolas Métraux
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes : comptes annuels et rapport de performance (non audité)

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

	Note (Annexe)	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
<u>ACTIF</u>			
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			
Liquidités	5	206 787.73	110 007.98
Comptes de régularisation actif		1 775.00	1 954.65
		208 562.73	111 962.63
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>			
Immobilisations financières	6	2 414.15	2 413.90
Immobilisations corporelles	7	1 353.00	652.00
Immobilisations incorporelles	8	1.00	1 700.00
		3 768.15	4 765.90
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>		212 330.88	116 728.53
<u>PASSIF</u>			
<u>PASSIF A COURT TERME</u>			
Comptes de régularisation passif	9	25 968.47	23 688.31
<u>FONDS AVEC AFFECTATION LIEE</u>	10	48 048.34	38 566.03
<u>CAPITAL DE L'ORGANISATION</u>			
Capital de base	11	50 000.00	50 000.00
Reports d'excédents	11	88 314.07	4 474.19
		138 314.07	54 474.19
<u>TOTAL DU PASSIF</u>		212 330.88	116 728.53

COMPTE D'EXPLOITATION 2021

		2021	2020
		<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>PRODUITS</u>			
<u>DONS RECUS</u>			
- parrainages	12	436 461.91	462 100.93
- dons affectés	12	214 312.10	116 326.35
- dons libres	12	166 513.88	125 518.59
		817 287.89	703 945.87
<u>CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PUBLIC</u>		440.00	80.00
<u>PRODUIT DES LIVRAISONS ET PRESTATIONS</u>	13	3 858.95	2 085.15
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		821 586.84	706 111.02
<u>PROJETS D'AIDE</u>			
- parrainages	14	-437 816.32	-449 177.35
- autres projets d'aide	14	-161 753.12	-113 912.19
		-599 569.44	-563 089.54
<u>CHARGES D'ADMINISTRATION ET DE COLLECTE DE FONDS</u>			
Charges de personnel	15	-62 744.30	-56 099.22
Charges d'exploitation		-37 536.20	-37 185.54
Charges des bureaux en Palestine	16	-22 655.73	0.00
Amortissements		-3 086.27	-2 350.00
	17	-126 022.50	-95 634.76
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		-725 591.94	-658 724.30
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		95 994.90	47 386.72
Résultat financier		-2 672.71	138.56
<u>RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS</u>		93 322.19	47 525.28
<u>VARIATION DES FONDS</u>			
Attributions de l'exercice		-135 629.51	-72 004.88
Utilisations de l'exercice		126 147.21	68 497.57
		-9 482.30	-3 507.31
<u>RESULTAT ANNUEL (avant allocation au capital de l'organisation)</u>		83 839.89	44 017.97
Attribution au capital libre		83 839.89	44 017.97

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2021

	Etat au 1.1.2021	Attribution	Transferts internes	Utilisation	Etat au 31.12.2021
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<u>FONDS AVEC AFFECTATION LIEE</u>					
<i>Dons affectés</i>					
- Cartables et habits scolaires	0.00	8 194.84	-99.80	-8 095.04	0.00
- Taxes universitaires	0.00	922.50		0.00	922.50
- Fonds Ramadan	0.00	29 883.60	-87.79	-29 795.81	0.00
- Fonds Sacrifice	0.00	16 378.34	-0.51	-16 377.83	0.00
- Couvertures et habits d'hiver	0.00	10 559.44		-7 982.31	2 577.13
- Projet eau	15 517.99	1 376.25	-115.04	-16 779.20	0.00
- Aide aux handicapés	23 048.04	1 927.50		0.00	24 975.54
- Urgence Covid-19	0.00	7 045.88		-84.40	6 961.48
- Urgence Gaza	0.00	43 336.16	303.14	-34 842.17	8 797.13
- Isolation toiture	0.00	7 485.00		-3 670.45	3 814.55
- Maison Hana Asaad	0.00	8 520.00		-8 520.00	0.00
	38 566.03	135 629.51	0.00	-126 147.21	48 048.33
<u>CAPITAL DE L'ORGANISATION</u>					
Capital de base	50 000.00				50 000.00
Capital libre	4 474.19		83 839.88		88 314.07
Résultat annuel	0.00	83 839.88	-83 839.88		0.00
	54 474.19	83 839.88	0.00	0.00	138 314.07

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2020

	Etat au 1.1.2020	Attribution	Transferts internes	Utilisation	Etat au 31.12.2020
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<u>FONDS AVEC AFFECTATION LIEE</u>					
<i>Dons affectés</i>					
- Cartables et habits scolaires	211.25	5 831.25	-479.85	-5 562.65	0.00
- Taxes universitaires	197.35	150.00	-347.35	0.00	0.00
- Fonds Ramadan	511.58	27 320.74	-765.75	-27 066.57	0.00
- Fonds Sacrifice	49.62	13 537.87	-272.32	-13 315.17	0.00
- Couvertures et habits d'hiver	2 856.02	11 984.21	-3 814.69	-11 025.54	0.00
- Projet eau	14 010.17	7 407.23		-5 899.41	15 517.99
- Pauvreté en Suisse	11.20	0.00	-11.20		0.00
- Aide aux handicapés	18 501.84	450.00	4 614.99	-518.79	23 048.04
- Appareils auditifs	4 497.24	117.75	-4 614.99		0.00
- Lunettes de vue	60.81	78.75	-139.56		0.00
- Urgence Covid-19	0.00	5 127.08	-17.64	-5 109.44	0.00
	40 907.08	72 004.88	-5 848.36	-68 497.57	38 566.03
<u>CAPITAL DE L'ORGANISATION</u>					
Capital de base	50 000.00				50 000.00
Capital libre	-45 392.14		49 866.33		4 474.19
Résultat annuel	0.00	44 017.97	-44 017.97		0.00
	4 607.86	44 017.97	5 848.36	0.00	54 474.19

ANNEXE AUX COMPTES 2021

BASES ET PRINCIPES

1. Bases de la comptabilité

La présentation des comptes de la Fondation SECOURS HUMANITAIRE est en conformité avec les Recommandations relatives à la publication des comptes (Swiss GAAP RPC : cadre conceptuel, normes fondamentales et Swiss GAAP RPC 21) et présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True and Fair View).

Les comptes sont également tenus en conformité avec les exigences légales et les principes comptables reconnus en Suisse par l'article 83a du Code Civil et les articles 957 et suivants du Code des Obligations.

Les dons sont enregistrés selon les flux financiers (Cash Basis) indépendamment de la date d'engagement des fonds des projets bénéficiaires. Toutes les autres charges et produits sont délimités dans la période à laquelle ils se rapportent (Accrual Basis).

2. Principes de la comptabilité et de l'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et passifs en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture. A l'exception des immobilisations corporelles et incorporelles, tous les actifs et passifs sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations corporelles (équipement du bureau) et incorporelles (logiciels) sont amorties selon la méthode linéaire directe sur une période de 4 ans.

3. Modification des principes de présentation des comptes - première application de la norme Swiss GAAP RPC 21

Le cadre conceptuel, les RPC fondamentales et la Swiss GAAP RPC 21 sont régulièrement appliqués depuis l'exercice 2017.

4. Consolidation

La Fondation SECOURS HUMANITAIRE n'a pas d'autre organisation soumise à son contrôle.

DONNEES RELATIVES AU BILAN

5. Liquidités

Cette rubrique comprend les fonds en caisse ainsi que les soldes postaux et bancaires.

6. Immobilisations financières

Il s'agit du compte de dépôt de la garantie de loyer pour les locaux de la Fondation.

7. Immobilisation corporelles

Cette rubrique comprend les équipements du bureau de Genève ainsi que ceux des bureaux de Ramallah et de Gaza, dont principalement les meubles de bureau, divers appareils et le matériel informatique.

8. Immobilisation incorporelles

Il s'agit des logiciels de gestion de la base de données de parrainages des orphelins.

9. Comptes de régularisation passif

Cette rubrique comprend les factures de l'exercice 2021 qui seront payées en 2022, les honoraires habituellement attendus pour la tenue de la comptabilité et la révision ainsi que des parrainages reçus d'avance pour 2022.

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

10. Fonds avec affectation liée

Certains projets portent sur plusieurs années et les dons affectés, lorsqu'ils ne sont pas utilisés dans l'année (ou seulement partiellement), sont reportés lors de la clôture.

11. Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation se compose du capital de base et d'excédents reportés.

DONNEES RELATIVES COMPTE D'EXPLOITATION

12. Dons reçus

Les ressources financières de la Fondation sont constituées de dons de donateurs privés et d'associations. La plus grande partie des dons est affectée à des parrainages d'orphelins dans le besoin. Par ailleurs, la Fondation conduit chaque année une dizaine de projets pour lesquels elle s'adresse au public afin d'assurer leur financement.

13. Produit des livraisons et prestations

Il s'agit du produit de la vente de produits palestiniens sur différents stands et marchés.

	2021	2020
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>14. Projets d'aide</u>		
Parrainages	437 816.32	449 177.35
Autres projets	161 753.12	113 912.19
	599 569.44	563 089.54

Les frais de suivi de projets, tant pour les parrainages que pour les autres projets d'aide, sont pris en charge par différentes associations partenaires d'entraide à l'étranger. Celles-ci couvrent leurs frais de manière forfaitaire à raison de 5% des montants distribués.

15. Charges de personnel

Cette rubrique comprend les salaires, charges sociales et frais divers des collaborateurs en Suisse.

En 2021, la Fondation employait deux collaboratrices à temps partiel.

Le plan de prévoyance pour les collaborateurs (système de la primauté des cotisations) est réglementé par un contrat d'affiliation à la fondation collective LPP Groupe Mutuel Prévoyance-GMP. Le taux de couverture de cette institution de prévoyance s'établit à 115.7% à fin 2020.

	2021	2020
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>16. Charges des bureaux en Palestine</u>		
Charges de personnel	11 251.21	0.00
Charges d'exploitation	11 404.52	0.00
	22 655.73	0.00

Cette rubrique comprend les charges des bureaux ouverts par la Fondation à Ramallah et à Gaza en 2021 et qui comptent trois collaborateurs.

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

	2021	2020
	CHF	CHF
<u>17. Charges d'administration et de collecte de fonds</u>		
<i>Charges de projets d'aide</i>		
Charges de personnel	20 662.86	8 414.88
Charges locatives	4 568.07	0.00
Frais administratifs	8 122.98	1 209.07
	33 353.91	9 623.95
<i>Charges administratives</i>		
Charges de personnel	12 548.85	11 219.84
Charges locatives	11 950.00	12 693.62
Frais administratifs	5 146.13	4 836.30
Amortissements	3 086.27	2 350.00
	32 731.25	31 099.76
<i>Charges de collecte de fonds et de publicité générales</i>		
Charges de personnel	40 783.80	36 464.49
Frais administratifs	6 432.66	6 045.37
Frais des manifestations, locations de salles, stands	2 549.90	1 301.16
Imprimés publicitaires, matériel de publicité	2 738.88	4 257.84
Frais d'encaissement	7 432.10	6 842.19
	59 937.34	54 911.05
Total	126 022.50	95 634.76

Méthode de calcul des charges administratives ainsi que des charges de collecte de fonds et de publicité générales

La Fondation utilise la méthodologie ZEWO pour le calcul des charges administratives et des charges de collecte de fonds et de publicité générales. Les charges administratives comprennent les dépenses qui ne contribuent qu'indirectement aux projets d'aide. Elles ne garantissent que la fonction de base de la Fondation.

18. Rémunération des membres du Conseil de fondation

Les membres du Conseil de fondation oeuvrent pour la Fondation à titre bénévole.

19. Prestations à titre gratuit

Des bénévoles ont participé ponctuellement à différentes actions organisées par la Fondation afin de réunir des fonds (manifestations, mise sous pli, etc.). En 2021 ces derniers ont consacré environ 250 heures de travail non rémunéré.

20. Evénements importants survenus après la date du bilan

Néant.